Maison d’enfants.

Projet d’accueil.

**Introduction.**

Un projet d’accueil c’est quoi ?

Le projet d’accueil a pour volonté de mettre en évidence la pratique quotidienne de l’équipe à votre disposition et celle de votre enfant.

Les journées et moments clefs du séjour de votre enfant y seront décrits et expliqués. L’objectif premier de nos pratiques a pour ambition de pouvoir s’approcher un maximum vers un service de qualité.

En effet, la dimension psychopédagogique de l’accueil de l’enfant est plus que jamais mise en exergue, notamment, au travers du code de qualité tel que défini dans les textes législatifs et plus spécifiquement au travers l’Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17/12/2003.

Cet Arrêté constitue une base de réflexion commune aux milieux d’accueil dans la réalisation de leur projet d’accueil.

**La maison « Des Petits Pas » …**

Notre milieu d’accueil est géographiquement bien situé, en plein centre ville et à 5 min de la gare, nos locaux jouxtent ceux d’une petite école communale et ceux de l’Académie de Musique.

En venant à notre rencontre, vous aurez l’occasion de pouvoir constater que malgré notre implantation « urbaine », nos locaux ont été aménagés de façon à pouvoir assurer à votre enfant un séjour épanouissant dans des espaces sécurisants. Le tout dans une atmosphère chaleureuse de part notre petite capacité d’accueil.

Ainsi, tous nos espaces sont conçus de manières réfléchies toujours en regard au bien-être de votre enfant.

**L’espace de vie** comporte un espace « délimité » exclusivement réservé aux plus petits, celui-ci est conçu de manière à ce que leurs sens s’éveillent, qu’ils apprivoisent leur espace et découvre de part eux même toujours de manière sécurisée et sécurisante. La curiosité étant un moteur d’évolution, des tapis de sols, des miroirs, des barres de soutiens, des mobiles et autres jeux sont mis à leur disposition afin d’encourager l’enfant à expérimenter seul et à son rythme les choses.

Cet espace est baignée par la lumière du jour et devrait donne directement sur un accès extérieur délimité et sécurisé.

Les parents sont invités à dévêtir leur enfant et lui chausser ses chaussons. Pour votre confort, une table à langer est mise à votre disposition dans **le sas d’entrée**.

De même, un casier est mis à disposition de chaque enfant permettant de recevoir les chaussures le matin, les chaussons le soir, le petit sac durant la journée, ainsi que le linge qu’il y a lieu de reprendre à la maison afin qu’il puisse être lessivé.

**Le dortoir** est un espace intimisé et isolé pour permettre aux enfants un repos paisible tout en respectant le rythme des plus petits. Chaque enfant dispose de son propre lit au dessus duquel une «  nominette » sera posée. Les plus grand, pourront de ce fait reconnaître leur lit.

Au fur et à mesure de l’évolution de votre enfant, si le déroulement de leur sieste le permet, il lui sera proposé de se reposer uniquement l’après midi et sur un lit « couchette », ceci lui permettant peu à peu qu’il se prépare aux pratiques de rigueur à l’école maternelle. Bien entendu, cela se fera au cas par cas et de manière progressive.

**L’espace de soins** se situe à côté de l’espace de polyvalence. La configuration telle qu’elle est permet au personnel un contact visuel et verbal constant avec la section. Cet espace dispose de casier individualisé dans lequel est rangé tout le matériel de soin propre à chaque enfant.

**L’espace cuisine**, permet au personnel de réchauffer et conditionner les repas solides, ainsi que de confectionner les biberons pour les bébés. Ici également, un casier individualisé est dédié à chaque enfant pour y ranger lait en poudre et biberons.

La préparation des repas est confiée au personnel des cuisines scolaires communales qui nous les dessert en liaison froide. Les cuissons sont exclusivement faites à la vapeur, préservant un maximum de vitamines et de minéraux. Aucune adjonction de matière grasse ni de sel n’est autorisée lors des cuissons, ce n’est qu’avant de servir que les accueillantes ajouteront la quantité de matière grasse nécessaire à l’enfant dans chaque assiette. Celle-ci peut varier entre diverses huiles, telles que ; l’huile d’olive, de colza, de tournesol ou du beurre.

**Le personnel.**

La puéricultrice, Céline, les Accueillantes Martine et Vinciane et l’Institutrice maternelle Sylvie ont toutes pour mission l’accueil de votre enfant. Par choix, elles seront toutes nommées dans le projet d’accueil « accueillantes », et se feront appeler par leur prénom.

Veiller à la sécurité et au bien-être de votre enfant est notre quotidien. Pour cela nous seront attentive à son bon développement physique et psychique, lui procurant une sécurité affective et matérielle.

Notre objectif n’est pas de nous substituer à l’éducation que vous voulez donner à votre enfant, mais bien au contraire, d’exercer une continuité en partenariat avec vous, l’enfant et nous.

Nous nous engageons, vis-à-vis de votre enfant et de vous, à respecter et consolider la relation privilégiée que vous avez tissée avec votre enfant pour qu’ensemble nous construisons un lien sécurisant visant son éveil individuel et ses premiers pas en société, ceci à son rythme pour qu’il se sente écouté, valorisé et aimé.

**Le service Petite enfance**, représenté par Mesdames Mention et Génart, assure tout l’aspect administratif consécutivement à l’inscription de votre enfant.

De même, elles sont garantes du respect tant des normes imposées par l’ONE et des règles éditées au sein du Règlement d’Ordre Intérieur du milieu d’accueil. C’est lors de votre entretien avec l’une d’entre nous que sera, notamment, établit la participation financière à charge des parents.

Par ailleurs, Mme Mention, en tant que responsable et assistante sociale du milieu d’accueil s’assure de manière générale du bon déroulement du séjour de votre enfant. Elle peut fournir certains éléments, permettant d’adapter au mieux l’accueil de votre enfant. Elle participe au travail éducatif de l’équipe et tente de maintenir une réflexion constante autour de la qualité de l’accueil, en remettant notamment en question, les pratiques quotidiennes mises en place.

Elle assure la gestion journalière du milieu d’accueil et veille à garantir au maintien des règles et du bon fonctionnement de l’institution. Dans ce cadre, elle assure également le relais avec le pouvoir organisateur.

Lors de votre rencontre, elle réalisera une enquête financière permettant d’établir la participation financière pour les frais de séjour de votre enfant. A cette occasion, nous attirons votre attention sur le fait que celle-ci est calculée en fonction des revenus des parents, répartie en quatre tranches. Des réductions peuvent être octroyées, faisant suite à une enquête sociale faite par l’Assistante sociale. Dans tous les cas, si des difficultés s’opposent à vous, elle sera à votre écoute et tentera d’y apporter des solutions avec votre collaboration.

Une consultation médicale mensuelle est organisée au sein du milieu d’accueil. Le Docteur Sandrine Coessens accompagnée d’une Travailleuse médico-sociale s’assure du suivi préventif de la collectivité passant inévitablement par celui de votre enfant.

Cette consultation se fait en réelle collaboration avec l’équipe de la structure.

Elle est de deux types :

* soit le parent opte pour un suivi dit « élargi », l’enfant sera vu tous les mois et pourra recevoir ses vaccins en fonction du schéma de vaccination avec autorisation du parent;
* soit le parent opte pour un suivi dit « restreint », l’enfant sera vu tous les trimestres.

Si votre enfant n’est pas censé être présent le jour de la consultation, sur base de sa fréquence habituelle, les accueillantes vous avertiront de la date précise et vous inviteront à pouvoir déposer exceptionnellement votre enfant, afin qu’il puisse être examiné. Si vos occupations personnelles et/ou professionnelles vous le permettent vous êtes invités à rester le temps de la consultation de votre enfant.

Le personnel d’entretien s’assure quotidiennement que les locaux soient propres. Ces tâches se font exclusivement en dehors de périodes d’accueil.

Enfin, soyez assuré que la pratique professionnelle de l’équipe se fera de manière cohérente, s’assurant que les règles de déontologie et de confidentialité soient respectées.

**Entre vous et nous …**

Un dispositif de premier accueil est mis en place au sein de la maison d’enfant.

De manière générale, celui-ci doit vous permettre à vous et votre enfant d’instaurer un climat de confiance avec le milieu d’accueil.

Il est essentiel que nous connaissions vos attentes, ceci fera l’objet d’un dialogue ouvert et réciproque tant en début qu’en cours de séjour.

Une période de familiarisation est donc mise en place, c’est une étape clef tant pour vous et votre enfant que pour le personnel.

Ces deux matinées étalées sur les deux semaines qui précédent l’entrée effective de votre enfant est un minimum et peut être adaptée au cas par cas. En fonction de l’attitude de votre enfant cette période peut être prolongée en commun accord avec le personnel du milieu d’accueil.

**Le premier contact avec la maison d’enfant.**

Le premier contact se fera généralement en début de grossesse, il vous sera proposé de prendre rendez-vous auprès du service petite enfance afin qu’on vous explique les grandes lignes de notre règlement d’ordre intérieur, ainsi que notre projet d’accueil. Ce sera également l’occasion de pouvoir répondre aux premières questions … un souhait d’encadrement peut être signé, c’est-à-dire que nous prenons note de votre intention d’inscrire votre futur bébé chez nous, mais ceci ne consiste en rien une inscription ferme et définitive.

Si vous le désirez, il vous sera proposé de visiter la structure consécutivement à l’entrevue, cela vous permettra de pouvoir avoir un aperçu des lieux et de rencontrer l’équipe. Si ce la n’est pas possible pour vous, une visite ultérieure sera proposée. Néanmoins, il est important que vous puissiez observer de part vous-même l’infrastructure et avoir connaissance du personnel travaillant sur place. Une fois toutes les cartes en mains, c’est vous qui devrez faire le choix et savoir si notre service correspond à vos attentes.

**Une fois l’enfant né …**

Courant le mois qui suit la naissance de votre enfant, il sera nécessaire de pouvoir fixer un second rendez-vous avec le service petite enfance.

Cet entretien sera d’ordre plus administratif, vous avez le choix de venir seul ou en couple, avec ou sans bébé. En effet, lors de celui-ci, il vous sera expliqué et remis le Règlement d’ordre intérieur ainsi que le Projet d’accueil. Des documents vous seront joints et d’autres sollicités, en vue de constituer le dossier de votre enfant.

Un dernier rendez-vous devra être pris **un mois** avant l’entrée effective de vôtre bébé. Lors de cette entrevue, les différents documents devront nous être remis dûment complétés. La participation financière des parents sera déterminée selon les revenus du ménage sur base des attestations confiées.

Les présences de votre enfant seront confirmées et il vous sera demandé de pouvoir donner le nom et les coordonnées de toutes les personnes autorisées à venir récupérer votre enfant. Sans autorisation de votre part au préalable, l’enfant ne sera pas remis à une personne dont elle n’a pas connaissance, un document d’identité pourra être demandé.

Une seconde visite de la structure peut être organisée si vous le souhaitez.

La période de familiarisation sera déterminée d’un commun accord entre les parents et le service.

Enfin, vous recevrez un petit cahier de vie, dans lequel nous vous demanderons de pouvoir y inscrire un maximum d’informations concernant votre enfant. Qu’elles soient d’ordre médical (allergies, etc) ou plus du rituel, des habitudes de sommeil, d’alimentation auxquelles l’équipe doit être vigilante ou qu’il vous semble simplement important de porter à leur connaissance dès l’entrée en milieu d’accueil.

**L’entrée officielle de votre enfant …**

Elle débute par la familiarisation, cette période « d’adaptation » est une transition temporelle durant laquelle l’enfant prend conscience de son nouvel environnement, relationnel et matériel permettant de lui procurer une sécurité affective suffisante pour se séparer doucement de ses parents. Il comprend qu’on le dépose quelques heures en toute sérénité et qu’en fin de journée on viendra le rechercher, cette séparation doit cependant se faire de manière douce et appropriée.

D’autre part, cette étape est également importante pour le personnel qui durant ces moments pourra s’adapter à lui, instaurer quelques moments de complicité suscitant une relation qualitative avec l’enfant. Ce qui est primordial pour le bien être et l’épanouissement de celui-ci.

Généralement, cette étape se déroule sur deux semaines.

Durant les quinze jours qui précédent l’entrée officielle de l’enfant, il sera demandé au(s) parent(s) de venir lors d’une matinée à raison de deux heures minimum dans la première semaine. La semaine qui suit, l’enfant sera confié une matinée entière seul à l’équipe. C’est le moment de poser toutes les questions aux accueillantes, les craintes, interrogations, etc. vous pourrez de cette façon rassurer votre enfant de part votre présence au sein de son nouvel environnement. Dans la mesure du possible, nous insistons pour que ce soit l’un des deux parents qui puissent rester. Si cela n’est vraiment pas envisageable, eu regard à vos occupations professionnelles, nous acceptons qu’un membre de la famille proche reste (Mamy, papy, marraine ou parrain).

Bien entendu, si vous avez besoin d’être rassuré en cours de matinée, un coup de fil est toujours le bien venu.

Au terme de ces deux rencontres, le personnel ou les parents pourront décider d’étendre cette familiarisation si cela s’avère être nécessaire.

**Pourquoi…**

C’est étape est un réel besoin pour votre enfant. Imaginez vous que votre enfant va être immergé dans une nouvelle ambiance totalement inconnue jusqu’à présent, nouveau rythme, nouvel espace, nouveaux visages, nouveaux bruits, nouvelles odeurs …

Pour pouvoir évoluer et s’épanouir, il a besoin d’une sécurité non seulement matériel, mais aussi affective.

Tout ceci ne se s’acquiert pas du jour au lendemain, même si ils ont en générale une grande capacité d’adaptation, ils ont besoin de pouvoir se construire de nouveaux repères.

**Votre enfant et ses nouveaux petits copains ...**

Lors de la familiarisation, les autres enfants seront sans doute intrigué par sa venue, dès lors il leur sera présenté et expliqué la prochaine entrée de votre enfant.

**Votre enfant et les accueillantes ...**

Durant ces premiers contacts, ils se découvriront mutuellement et apprendront à se connaître. Les moments de familiarisation en votre présence facilitera également le travail de « décodage » de certains comportements chez votre enfant. Par exemple lorsqu’il a faim, est fatigué, où est animé par certaines émotions, permettant aux accueillantes de pouvoir y répondre au mieux par la suite.

De même, de part le premier contact que vous aurez pu échanger, elle aura connaissance de vos attentes et souhaits et tentera d’y répondre le plus adéquatement possible. Nous insistons sur le fait que jamais vous ne dérangez le personnel lorsqu’il s’agit de répondre à vos émotions ou de rediscuter de vos attentes.

Les moments des repas, des soins, de la mise au lit, sont des moments durant lesquels des interactions privilégiées naissent. Un regard, un sourire, une parole, une caresse tant d’attentions et de gestes qui établissent la relation de confiance.

De manière générale, le personnel et leur responsable se recentre sur les pratiques mises en place et tente quotidiennement de les remettre en question afin de les réadapter si besoin, étant à la recherche constante du bien-être des enfants qui nous sont confiés.

**Vous parents…**

Il n’est pas aisé en tant que parents de confier son enfant à une personne inconnue. Toute une série d’interrogations et d’émotions peuvent alors survenir, cette familiarisation vous permettra à vous aussi de vous réconforter, vous rassurer. En effet, vous aurez l’occasion d’observer la vie de la collectivité, la pratique de l’équipe, mais également de poser toutes les questions qui peuvent vous interpeler.

**L’entrée effective de votre enfant peut commencer …**

**Comment cela se passe,**

La maison d’enfant est ouverte de 7h15 à 18h tous les jours. Tant que possible, le personnel veille à vous consacrer toute l’attention nécessaire tant à votre arrivée que lors de votre départ.

La responsable – Assistante sociale, sera présente à divers moment de la semaine, toutefois si vous n’avez pas la possibilité de la rencontrer à ces moments, un rendez-vous peut toujours être sollicité.

Sa présence sera indiquée sur l’horaire de l’équipe, affiché à l’entrée du milieu d’accueil.

Une fois que votre enfant sera et chaussé votre enfant, que son manteau et autres effets personnels seront rangés dans son propre casier, il aura la liberté de profiter de tout l’espace de vie pour s’adonner à toute sorte d’activité ludique.

Cela va s’en dire que le sol sera inévitablement son terrain de jeu. De même, il sera parcours d’apprentissage pour les plus petits en quête de découverte , que ce soit en rampant ou en se déplaçant à « quatre pattes ».

Afin de respecter le bien être et veiller à ce que leur environnement reste hygiéniquement propre, nous vous demanderont de respecter l’espace « accueil » de la section. Une zone spatiale est délimitée au sol. Dès lors, l’accueillante prendra le relai en accueillant votre petit bout à la limite de celui-ci.

Lors de l’accueil du matin, nous vous demanderons de ne pas oublier de relater toute information utile au bon déroulement de la journée, ces informations seront relayées au sein d’un cahier de communication interne, permettant à chaque membre d’avoir une information correcte à son arrivée.

Le petit cahier de vie de votre enfant doit toujours l’accompagner.

En effet, cet outil permet vraiment de faire le lien entre la maison et le milieu d’accueil. Toutes les informations que vous jugez être importantes à porter à la connaissance du personnel doivent y être inscrite, dans le cas ou papa ou maman ne sait pas venir récupérer l’enfant, ils pourront cependant, à la lecture de quelques lignes connaître le déroulement de la journée passée dans la Maison d’enfant.

De même, toutes les habitudes de votre enfant figurant dans ce carnet constitueront de précieuses informations à disposition du personnel au quotidien. Bébé pleure et vous devez partir travailler …

**Bébé pleure et vous devez partir travailler ….**

Un bébé pleure pour diverses raisons, quand il à faim, soif, est fatigué, à besoin d’être changé … ceci sont des besoins immédiats d’ordre matériel, donc faciles à satisfaire. Mais il peut également manifester d’autre chose par ce biais, de l’angoisse, du stress. C’est pour lui un moyen d’évacuer toutes ces tensions.

C’est pourquoi le personnel ne laissera jamais longtemps votre enfant pleurer seul, cela ne ferait qu’augmenter ces angoisses.

Toutefois, si l’accueillante est occupée avec un autre enfant, elle lui expliquera que dès qu’elle aura terminé elle s’occupera de lui. Même si il continue de pleurer, il aura le sentiment qu’on a entendu sa demande.

**En cours de journée :**

Si vous avez besoin d’être rassuré lors des premiers jours, suite à une séparation plus difficile ou pour communiquer une information, un retard, etc, vous pourrez contacter un membre de l’équipe à tout moment de la journée sans craintes de les importuner.

**Au retour :**

L’accueillante prendra le temps de vous relater les moments clefs de la journée ou si des choses particulières se sont passées.

Par respect vis-à-vis des enfants et des autres parents, ces moments ne s’éterniseront pas.

 Pour les plus petits, toutes les indications en termes de sommeil, de repas ( heures, quantité, etc), seront bien notifiées quotidiennement.

Des petites annotations sur sont évolutions seront également relatées.

Pour les plus grands, les informations seront moins pointilleuses sur la prise des repas, même si vous serez si les repas se sont bien déroulés, il s’agira ici de noter principalement toutes les observations relatives à l’évolution de votre enfant. De manière plus pratique, il sera également indiqué si du matériel vient à manquer.

De manière générale, l’accueillante sera attentive à ce que chaque parent, reçoive les informations qu’il souhaite, cette communication est essentielle et a pour objectif commun le bien être de l’enfant.

**En cours de séjour … l’apprentissage de la vie en collectivité.**

Notre volonté est d’intégrer tout enfant sans distinction, aucune discrimination ethnique ou religieuse ne sera acceptée, que du contraire dans la limite du possible, nous soutenons les enfants et leur famille dans cette démarche. Nous tenons à sensibiliser les parents et leurs enfants sur la richesse que peut procurer l’intégration de la différenciation pour autant qu’elle respecte le bien être de chacun et de la collectivité.

Un enfant n’a pas encore la capacité mentale de se forger des préjugés, il reconnait un autre enfant comme une personne entière semblable à lui. Plus que cela, le contact et les interactions avec d’autres enfants relève d’un réel besoin.

Pourquoi avoir besoin des autres et de leur regard ?

Tout simplement pour avoir envie de faire comme eux, si pas mieux qu’eux … l’imitation favorise l’apprentissage.

Cependant, chaque enfant est particulier, il faut pouvoir le reconnaître et le respecter comme individu à part entière. Cela passe inévitablement par son bien être, ce qui reste notre priorité.

Pour atteindre cet objectif, les enfants devront apprendre à respecter l’autre, que ce soit le personnel ou ses camarades.

Le milieu d’accueil se veut être complémentaire à la vie familiale, tout en étant un lieu d’apprentissage qui doit permettre à votre enfant de pouvoir se structurer pour l’aider à évoluer. En ceci réside toute la difficulté de l’étape de sociabilisation. Vivre en collectivité et donc en société, implique inévitablement des interactions entre les enfants, ceux-ci peuvent donner naissances à des rivalités ou des rapports de force. C’est normal l’enfant veut aboutir à son projet et se donne les moyens nécessaires pour y arriver. Bien entendu, il le fera sans doute de manière maladroite et parfois inappropriée. La difficulté réside dans la capacité de canaliser ses envies, lui expliquer les différentes façons de pouvoir y arriver sans pour autant avoir des attitudes « peu acceptables ».

Inévitablement, des règles et des limites doivent être posées.

Afin qu’il puisse intégrer de manière naturelle ces notions, elles doivent lui être expliquées et répétées si nécessaire, pour ensuite être comprises et enfin respectées. C’est pourquoi, lorsqu’un conflit surgit l’accueillante restera d’abord comme observatrice et n’interviendra que lorsqu’elle juge que le comportement peut porter atteinte physiquement ou psychologiquement à l’enfant ou au groupe.

Si tel est le cas l’accueillante veillera systématiquement à mettre des mots sur ces émotions pour l’aider à mieux comprendre la situation et tenter de la gérer avec sa participation active.

**Donner une place active à l’enfant…**

Logiquement, votre enfant développe très tôt ses goûts, ses désirs et construit sa personnalité. Pour ce faire, il passera par le stade du test, repousser les limites, défier l’autorité sera pour lui un moyen de comprendre ce qui est acceptable et ce qui ne l’est pas. C’est pourquoi il est très important que le personnel puisse agir de manière clair et adaptée mais ferme, sans quoi l’enfant ne peut se structurer. Il faut que les règles soient cohérentes et soutenues, face à certaines situations le personnel proposera des alternatives acceptables, ce qui confortera l’enfant dans sa volonté de vouloir faire ses propres choix.

Notre but est que chaque enfant évolue à son propre rythme, pour cela nous valorisons, respectons et soutenons ses choix. Il apprend sans cesse de nouvelles choses et nous l’y encourageons. C’est pourquoi il faut qu’il ait la sensation d’être entendu, qu’il puisse exprimer ses envies, ses besoins, mais également ses émotions. De part l’écoute attentive et respectueuse de ses émotions et de ses besoins. Une attention particulière se accordée à chaque enfant, ce qui ne veut pas dire pour autant que cela aboutira à la satisfaction de toutes ses demandes. En effet, vivre en société implique inéluctablement des attentes, du partage et de la politesse.

**L’apprentissage et l’autonomie dans son environnement …**

L’enfant est le partenaire actif dans l’interaction avec l’adulte, nous allons lui permettre de développer son autonomie, le rendre capable d’agir par lui-même sur son environnement, ce qui l’aidera à mieux comprendre la réalité.

Dans un premier temps, les bébés seront « confinés » dans l’espace plus sécurisé qui leur est destiné. Ils seront constamment en contact visuel avec le personnel et les plus grands. Parfois, l’accueillante peut se trouver au sein de cet espace pour observer ou partager une activité.

Afin de susciter leur éveil et leur intérêt à l’égard du monde extérieur qui l’entour, des jouets adaptés à leur âge leur sera laissé à portée. Pour les tous petits des mobiles sont suspendus et des tapis sensoriels sont mis à leur disposition.

En cours de journée, ils seront douillettement posés sur les tapis, dans les relax ou cajolés dans les bras de l’accueillante pour des moments particulièrement privilégiés.

Au fur et à mesure que votre enfant grandit et que son autonomie se manifeste, l’équipe lui laissera la possibilité de gérer une partie de son temps, en aménageant des périodes propices à la liberté où il choisira son activité seul ou en interaction avec d’autres enfants. Le but étant qu’il s’occupe et découvre par lui-même.

Afin de susciter des moments appartenant au monde de la rêverie ou lorsqu’il ressent le besoin de se recentrer sur lui-même en s’isolant un instant, des espace plus « cocooning » ont été aménagés.

Les activités qui lui seront proposées, sont adaptées à l’éveil psychomoteur de l’enfant et laisse l’imagination s’exprimer.

Les jeux et le matériel de psychomotricité sont laissés librement accessibles aux enfants pour leur permettre de jouer à tout moment et en toute sécurité. La surveillance de l’équipe se veut être attentive et complice, sans pour autant être intrusive.

Il faut permettre à l’enfant de faire des essais et des erreurs ce qui favorisera un élargissement de son champ d’investigation.

L’équipe souhaite également sensibiliser les enfants aux chansons, aux comptines et jeux d’interprétations. Les rythmes et les mélodies sont autant d’articulations autour desquelles les jeunes enfants s’éveillent au monde des sons et à l’apprentissage du langage. Elles vont également nourrir et stimuler leur imaginaire incitant non seulement à s’exprimer, mais aussi lui procurer un début de notion et d’identification entre le réel et l’imaginaire.

**Le moment du repas…**

Le repas est un des moments privilégiés, qui rythme la journée. L’équipe y attache une grande importance tant d’un point de vue alimentaire (besoin primaire de se nourrir, qualité du repas et hygiène), que de celui de la relation et des interactions avec l’enfant.

Le personnel adapte la prise des repas en fonction de chaque enfant et de son âge, c’est pourquoi, les repas chez les bébés seront donnés exclusivement à la demande de ceux-ci. Ils ne seront jamais éveillés pour leur donner le biberon, ce sera uniquement lorsque l’enfant manifeste le besoin de manger qu’il lui sera proposé.

Une attention particulière est également donnée quand aux régimes alimentaire et aux habitudes des enfants et des parents. Tous les menus sont affichés de mois en mois dans le hall d’entrée. Celui-ci est élaboré par une Diététicienne qui veille à ce que les repas soient équilibrés et respectent les besoins nutritionnels de l’enfant en fonction de son âge.

Pour les enfants en âge de passer à l’alimentation solide, uniquement lorsque le parent le communique à l’équipe, les repas seront donné dans un premier temps, soit dans un relax, soit dans une chaise haute ou encore sur les genoux de l’accueillante.

Lorsqu’ils grandissent et sont aptes à se tenir assis seul sur une petite chaise, votre enfant sera invité à prendre place autour de la table. Il lui sera dès lors proposé de prendre possession d’une cuillère et peu à peu d’une fourchette. En attendant que l’apprentissage ne s’acquière, l’utilisation des doigts est un moyen pour l’enfant d’apprendre à apprécier seul ce qu’il mange, l’équipe ne proscrit pas ce recours dans un premier temps, au contraire cela encourage l’enfant. Enfin, pour les plus grands, il pourra prendre son bavoir et l’initiative de choisir seul la place où il désir s’installer. Ceci le conforte dans son souhait d’autonomie et lui donne une petite responsabilité adaptée à son âge. De même, un set de table sera confectionné avec l’enfant et disposé par ses soins à chaque repas.

Tant que possible, les enfants se réunissent tous autour de la table pour le repas, tant les petits que les grands. Pour se faire, les relax et chaises hautes sont rassemblées afin de partager ce moment de convivialité.

L’accueillante explique toujours à l’enfant ce qu’il mange, de même, avant de dire qu’un enfant n’aime pas un aliment en particulier, il lui sera proposé plusieurs fois, cependant on ne le forcera pas.

Ses goûts, son appréciation face à certains aliments, son évolution et sa manière de manger, le plaisir qu’il prend à goûter sera noté dans son cahier de vie. De même qu son comportement alimentaire, en effet si l’enfant a moins d’appétit, refuse certains aliments qu’il prenait avec plaisir auparavant, cela peut être un signe manifeste que quelque chose ne va pas. Il est donc important que vous en ayez connaissance.

Afin de favoriser la découverte des aliments et des textures, les plus grands seront servis dans des assiettes. Les aliments seront écrasés ou coupés finement et les féculents, légumes et protéines seront dissociés.

**Le moment du change …**

Le change est un des moments privilégié par excellence, car la relation est vraiment individualisée et une complicité peut se créer. L’accueillante en profite pour rentrer en relation avec l’enfant en lui parlant, l’informant toujours des gestes pratiqués et dès qu’il le peut, il sera invité à participer au change.

 Au-delà de l’aspect purement technique, il permet également d’instaurer une relation harmonieuse.

Le change est également considéré comme un apprentissage du schéma corporel de l’enfant. Au niveau psychomoteur, il permet de stimuler l’enfant à se retourner, se redresser, etc.

Le change sera fait à chaque fois que cela s’avère être nécessaire ou à la demande de l’enfant. Il y a cependant des moments clefs, tels qu’avant la mise au lit, au réveil, avant ou après le repas.

Les lingettes imbibées sont très pratiques au quotidien, néanmoins interdites dans le milieu d’accueil. En effet, celles-ci contiennent énormément de produits dérivés qui peuvent à moyen et long terme irriter la peau de jeunes enfants. C’est pourquoi, les accueillantes privilégient le recours au moyen le plus naturel qu’est l’utilisation de l’eau et du savon.

Cependant, pour les parents qui le souhaitent, le recours aux lingettes peut être remplacé par l’apport de coton d’ouate a imbiber de lait ou d’eau micellaire que vous prendrez soin de mettre à disposition de la Maison d’enfant.

Lorsque le lange ne contient que des urines, le change s’effectue de préférence à l’aide d’un gant de toilette et de savon que vous aurez, au préalable, fourni en nombre suffisant. Le matériel nécessaire sera rangé dans le bac individuel de chaque enfant et vous sera remis en fin de semaine afin de pouvoir être lessivé.

 Lorsqu’il comporte des selles, le plus gros sera ôté à l’aide d’une lingette imbibée pour être ensuite soigneusement lavé au gant de toilette.

Toutefois, ce principe n’est pas une obligation, si vous ne souhaitez pas y adhérer les changes s’effectueront uniquement à l’aide de lingettes imbibées.

**Quand vient la propreté …**

A la demande des parents et lorsque l’enfant montre des signes manifeste d’intérêt, l’équipe lui proposera le petit pot. Cette étape doit vraiment être décidée par l’enfant, il doit avoir la maturation physiologique et psychologique suffisante que pour être « prêt » et apte à franchir cette étape.

Dans aucun cas, nous n’obligerons un enfant à être propre si la demande n’émane pas de lui. L’apprentissage à la propreté est vraiment personnel et propre à chaque enfant.

De plus, il est impératif que ce travail puisse se faire en réelle collaboration avec les parents, impliquant également les parents à soutenir l’enfant dans sa démarche.

**La mise au lit et les rituels …**

Chaque enfant dispose de son propre lit, dès lors il sera toujours couché dans le même, une petite nominette est apposée au dessus de chaque lit.

Toutefois, si un enfant ne parvient pas à dormir dans le dortoir, l’accueillante lui proposera de pouvoir dormir dans l’espace de vie à ses côtés, soit dans un espace dans lequel il se sentira plus sécurisé, tapis de sol, etc , soit sur un lit couchette.

Ils dormiront chacun dans leur propre sac de couchage.

La mise au lit est un moment particulièrement tendre, chaque enfant à ses propres rituels et habitudes qui facilitent leur endormissement.

Durant la période de familiarisation, l’équipe aura pu élaborer avec votre aide, le rythme, les signes précurseurs, les rituels et habitudes de l’enfant pour la mise au lit. Les instaurer au sein du milieu d’accueil lui permet de se sentir sécurisé et l’aide à ses créer des repères.

Chez les bébés et les moyens, le rythme de chaque enfant est respecté. Lorsqu’il sera plus grand, de manière progressive et dans le but de le préparer au rythme scolaire, l’équipe tentera de lui imposer un rythme de sommeil. En général, il ne fera plus qu’une sieste l’après-midi, cependant, vu l’importance tant psychologique que biologique du sommeil chez les jeunes enfants, l’enfant dormira le temps dont il a besoin, ils seront donc levé au fur et à mesure qu’ils éveillent.

**Et les activités …**

Le jeu est l’activité principale de la vie de votre enfant, son premier mode d’apprentissage. Grâce au jeu, l’enfant ce développe physiquement, intellectuellement et socialement. Le jeu est aussi un apprentissage des relations sociales, quand l’enfant est amené à tenir compte de l’autre et à coopérer. C’est le début même de la communication, tant verbale que non verbale. Plusieurs jeux seront installés de manière accessible et permettant un libre choix aux enfants.

Quand l’enfant jouera, nous respecterons son « projet de jeu » et dans la mesure du possible nous n’interviendrons pas pour lui laisser la possibilité de mener à bien son expérience. Il est important qu’il découvre ses capacités lui procurant un sentiment de confiance en lui et la maîtrise de ses compétences.

Des jeux d’encastrement et de construction seront également laissés à la disposition des enfants, leur permettant non seulement de développer leur imagination, leur créativité, leur besoin de s’exprimer et de manipuler, mais également d’acquérir des repères spatio-temporels.

Parallèlement, Sylvie, Institutrice maternelle de formation en étroite collaboration avec Vinciane, Accueillante, proposeront des activités dirigées aux plus grands. La gestuelle, la peinture, le collage et les jeux symboliques permettent aux enfants de s’exprimer au travers leur corps bien avant d’avoir acquit l’expression par le langage.

Ces activités, outre le plaisir qu’elles procurent, constituent chez l’enfant un exécutoire à tous les sentiments qui l’anime.

Des livres seront mis librement à la disposition des enfants, ils pourront les manipuler et admirer les images selon leur envie.

 À d’autres moments, les accueillantes s’installeront pour lire une histoire, en petit groupe ou en tête à tête, pouvant nourrir une relation affective et particulièrement riche.

De plus, une animation autour de la lecture sera organisée trimestriellement, en collaboration avec un Bibliothécaire- Animateur de la Bibliothèque Communale « Jean de La Fontaine » d’Ath.

Lorsque la météo le permet des activités en extérieures seront organisées.

Ponctuellement, des activités extérieures sont convenues et partagées avec les élèves de première maternelle de l’école jouxtant le milieu d’accueil.

Enfin, en fonction des demandes, des stagiaires en psychomotricité pourraient effectuer leur stage au sein de notre milieu d’accueil et proposer diverses activités adaptés aux tous petits.

**La fin du séjour arrive …**

L’heure du départ approche, des émotions, des craintes, des interrogations peuvent survenir chez l’enfant et c’est normal.

L’équipe tentera d’y répondre en verbalisant ses appréhensions, son sentiment.

Il nous paraît très important de pouvoir le préparer à quitter le milieu d’accueil.

L’équipe parlera avec chaque enfant de son départ, ceci lui permettra de prendre conscience de cet événement et d’avoir le temps de dire au revoir à sa façon, si du moins il en ressent l’envie.

Pour concrétiser cette étape et relativiser son départ, une petite fête sera organisée en son honneur.

De même, sans que cela ne soit une obligation, si votre enfant passe en maternel dans l’établissement scolaire jouxtant le milieu d’accueil, quelque temps avant son passage, l’accueillante pourra lui présenter l’institutrice, les locaux et les petits camarades …

**En conclusion …**

Nous pensons que votre enfant est un être unique qu’il convient d’aider à grandir en respectant son rythme de développement, tant physique, que psychique, biologique et affectif. Le personnel du milieu d’accueil fera de son mieux, afin qu’il évolue chaque jour dans de bonne condition et dans un environnement favorable.

Développer l’autonomie de l’enfant en le guidant judicieusement à chaque étape de son évolution. Promouvoir l’indépendance de l’enfant, c’est lui donner la possibilité de devenir une personne capable de penser et d’agir de manière autonome.

Il est primordial de lui donner la possibilité d’évoluer en gardant sa personnalité. Il doit pouvoir mener ses propres expériences dans un environnement sûr, avec des objets et des matériaux adaptés, de façon à lui éviter de se retrouver dans une situation de danger.

Il faut pouvoir aider l’enfant à développer sa créativité, passer des moments particuliers avec lui, des moments pendants lesquels il n’est plus le sujet d’un groupe, mais bien une personne à part entière. Il faut lui offrir des stimuli variés, de manière consciente et ciblée, directe ou indirecte.

Dans ce projet d’accueil, nous avons tenté de reprendre les grandes lignes des pratiques exercées dans le milieu d’accueil. Bien entendu, celles-ci ne sont pas exhaustives, elles seront amenées à changer, progresser au fur et à mesure.

En effet, notre tâche quotidienne est complexe, c’est pourquoi il n’existe pas « la bonne façon de faire » qui soit universelle.

Toute l’équipe en ce compris la responsable, tentera le plus régulièrement possible de remettre les pratiques et le fonctionnement en question, dans un souci constant d’évolution et d’amélioration, avec pour seul objectif le bien être de votre petit bout. C’est pourquoi, nous vous invitons à réfléchir avec nous, notamment lors des rencontres que le milieu d’accueil mettra en place en cours d’année.

En effet, l’observation, l’expérience et les confrontations d’opinions peuvent être enrichissantes et nous pousser à remettre nos acquis en question. Dans ce but, des réunions d’équipe seront régulièrement organisées. Celles-ci permettront non seulement de réajuster les pratiques professionnelles, mais également à l’équipe de pouvoir faire part du vécu de leurs propres émotions.

Car même si l’équipe des accueillantes se doit d’être disponible est opérationnelle à tout moment, la responsable se doit également d’être à son écoute. Elles doivent dans la mesure du possible être concertée lorsqu’il s’agit de leur pratique professionnelle ou leur bien être, c’est pourquoi une écoute individuelle et personnalisée doit leur être adressée. Car pour pouvoir assurer un travail de qualité, elles doivent également bénéficier d’un environnement de travail épanouissant.

C’est en tant que relais entre le personnel et le pouvoir organisateur que la responsable, doit s’en assurer. Cela consiste entre autre à s’assurer du remplacement du personnel en cas de maladie, à maintenir le matériel en de bonne, à s’assurer que les locaux soient entretenus et agréables, à proposer des horaires acceptables, tous ces éléments ne font que contribuer à ce sentiment de bien être au travail.

Des formations extérieures sont organisées chaque année, en fonction des besoins du service et des demandes du personnel.

Des contacts réguliers sont maintenus avec l’ONE au travers des rencontres avec notre Coordinatrice Accueil, qui si besoin nous met en relation avec le Conseiller Psychopédagogique ou tout autre service que l’ONE met à disposition des milieux d’accueil. Ce qui est une aide non négligeable.